

Mercredi, 13 mars 2002

TEXTES ADOPTÉS**P5_TA(2002)0098****Vocabulaire commun pour les marchés publics ***I** (procédure sans rapport)**Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil, relatif au vocabulaire commun pour les marchés publics (CPV) (COM(2001) 449 – C5-0376/2001 – 2001/0179(COD))**

(Procédure de codécision: première lecture)

Cette proposition est approuvée.

P5_TA(2002)0099**Programme CAFE** (procédure sans débat)**Résolution du Parlement européen sur la communication de la Commission relative au programme «Air pur pour l'Europe» (CAFE): vers une stratégie thématique de la qualité de l'air (COM(2001) 245 – C5-0598/2001 – 2001/2249(COS))***Le Parlement européen,*

- vu la communication de la Commission (COM(2001) 245 – C5-0598/2001),
- vu l'article 175 du traité,
- vu le sixième programme d'action communautaire pour l'environnement,
- vu la directive 96/62/CE du Conseil, du 27 septembre 1996, concernant l'évaluation et la gestion de la qualité de l'air ambiant⁽¹⁾,
- vu la directive 94/66/CE du Conseil du 15 décembre 1994 modifiant la directive 88/609/CEE relative à la limitation des émissions de certains polluants dans l'atmosphère en provenance des grandes installations de combustion⁽²⁾,
- vu la directive 2001/81/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2001 fixant des plafonds d'émission nationaux pour certains polluants atmosphériques⁽³⁾,
- vu la directive 96/61/CE du Conseil du 24 septembre 1996 relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution⁽⁴⁾,
- vu la directive 1999/13/CE du Conseil du 11 mars 1999 relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certaines activités et installations⁽⁵⁾,
- vu la directive 2002/3/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 février 2002 relative à l'ozone dans l'air⁽⁶⁾,
- vu l'article 47, paragraphe 1, de son règlement,
- vu le rapport de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la politique des consommateurs et l'avis de la commission de la politique régionale, des transports et du tourisme (A5-0055/2002),

⁽¹⁾ JO L 296 du 21.11.1996, p. 55.⁽²⁾ JO L 337 du 24.12.1994, p. 83.⁽³⁾ JO L 309 du 27.11.2001, p. 22.⁽⁴⁾ JO L 257 du 10.10.1996, p. 26.⁽⁵⁾ JO L 85 du 29.3.1999, p. 1.⁽⁶⁾ JO L ...